

Maroc-Japon: installation d'une unité d'extraction de l'huile de cactus à Sidi Ifni

Un Protocole d'accord pour l'installation d'une unité d'extraction de l'huile de cactus au niveau de la province de Sidi Ifni a été signé par le Maroc et le Japon, lundi 13 octobre 2014 à Rabat.



Un Protocole d'accord pour l'installation d'une unité d'extraction de l'huile de cactus au niveau de la province de Sidi Ifni a été signé par le Maroc et le Japon, lundi 13 octobre 2014 à Rabat. L'accord, signé lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Agriculture et de la pêche Maritime, Aziz Akhannouch, accompagné de l'Ambassadeur du Japon au Maroc et du gouverneur de la province de Sidi Ifni, porte sur l'installation d'une unité d'extraction d'huile de cactus dont la capacité est estimée à 5000 litre/an à l'horizon 2016.

Selon M. Akhannouch, grâce à ce projet, les 40.000 ha qui produisent annuellement 230.000 tonnes du cactus seront valorisés à travers, notamment, l'extraction de l'huile du cactus. Ce projet de développement de cactus dans la région Ait Baamrane-Sidi Ifni sera mené dans le cadre d'un partenariat public privé avec l'entreprise japonaise "J.C.B. Japon", qui vient investir au Maroc "pour la valorisation de ce produit du terroir".

De son côté, l'ambassadeur du Japon au Maroc, Tsuneo Kurokawa, a fait savoir que la nature de cette coopération sort largement du cadre traditionnel et classique, ajoutant que l'entreprise japonaise, en contact direct avec les coopératives des femmes marocaines du monde rural, ambitionne de créer des emplois en

faveur d'une coopération gagnant-gagnant. Pour sa part, le directeur général de l'Agence pour le développement agricole, Mohamed El Guerrouj, a fait savoir que cette unité viendra compléter la chaîne de valeur d'un grand projet pilier II de développement de la filière cactus mis en œuvre dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV), pour un investissement total de 81 millions de dirhams (soit 9 millions de dollars) en faveur de 27.000 agriculteurs.